



Aux services cantonaux du cadastre

N° Référence: 2101-05  
Dossier traité par: Patrick Ibele  
Wabern, le 23 octobre 2019

## MO-Express n° 2019 / 05

### Comparaison des bâtiments et validation des adresses de bâtiments

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'assemblée générale de la Conférence des services cantonaux du cadastre CadastreSuisse du 5 septembre 2019, nous vous avons présenté l'état d'avancement de la validation et de l'apurement des données entre la mensuration officielle (MO) et le registre des bâtiments et des logements (RegBL) pour les rues et pour les bâtiments. Par le biais de ce MO-Express, nous vous informons de la publication de nouveaux instruments pour la comparaison des bâtiments, ainsi que pour la validation des adresses de bâtiments.

En complément au moyen de validation existant CheckGWR, généralement utilisé par les services de mise à jour de la mensuration officielle, nous avons développé de nouveaux outils qui constituent une aide supplémentaire pour l'harmonisation des données entre la MO et le RegBL. Les nouveaux outils offrent avant tout un support graphique pour la visualisation des incohérences. Ils peuvent donc aussi être utilisés par les services compétents du canton ou des communes qui ne travaillent pas avec le format des fichiers INTERLIS. Ainsi, les services compétents pour l'apurement du RegBL peuvent aisément visualiser les données et faire des corrections. Ces outils seront continuellement perfectionnés et optimisés.

Il est recommandé d'effectuer l'apurement dans les étapes suivantes:

1. Validation des rues, voir MO-Express N° 2018 / 04
2. Comparaison des bâtiments (harmonisation de la définition des bâtiments)
3. Validation des adresses des bâtiments

Après l'apurement des données, l'extension du RegBL, c'est-à-dire la reprise des bâtiments qui ne sont pas encore introduits au RegBL, sera effectuée en concertation avec l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'Office fédéral de topographie swisstopo actualisera et mettra à disposition quotidiennement les fichiers relatifs aux travaux à exécuter sur la base des données disponibles dans le Géoportail-MO et des données du RegBL fédéral.

Les nouveaux outils sont également conçus pour être une aide efficace à plus long terme, soit après l'extension du RegBL, pour les tâches de monitoring.

**Mention importante pour les cantons disposant d'un registre reconnu**

Lors de l'apurement et de la mise à jour des données du registre reconnu par les services de mise à jour du RegBL cantonal – qui disposent d'un service web avec leur propre base de données – il faut veiller à ce que les adaptations soient également transmises à l'OFS.

➔ Seules les informations du *RegBL fédéral* sont utilisées pour la comparaison des données.

Le manuel «Répertoire officiel des adresses de bâtiments – Comparaison des bâtiments et validation des adresses» peut être téléchargé directement à partir du guide de la mensuration officielle sur [www.cadastre.ch/mo](http://www.cadastre.ch/mo) → Services & produits → Répertoire officiel des adresses de bâtiments → Onglet «Prescriptions». En cas de questions, Patrick Ibele, ([patrick.ibeale@swisstopo.ch](mailto:patrick.ibeale@swisstopo.ch)) se fera un plaisir de vous répondre et vous fournira de plus amples informations sur ces outils.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales

Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales  
Mensuration officielle et cadastre RDPPF

Marc Nicodet, ing. géom. brev.  
Responsable

Christoph Käser  
Responsable